

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

---

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

Tombé

## AMENDEMENT

N° AC18

présenté par

Mme Racon-Bouzon, M. Testé, Mme Charrière, M. Blein, Mme Provendier, M. Claireaux et  
M. Cormier-Bouligeon

-----

### ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« scolaires »,

insérer les mots :

« publics ou privés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de précision a pour objet d'associer les établissements privés à l'élaboration des plans sportifs locaux.